

pour effectuer ces travaux, parce que ces cippes étaient des monuments du paganisme, parce que c'étaient des masses capables de résister par leur forme et leur poids à l'action du fleuve impétueux, parce qu'enfin ils abondaient à Lyon à un tel point qu'on les voit entrer pour une bonne part dans la construction des ponts, des fortifications et des édifices, soit publics, soit particuliers. Au ^{xv}^e siècle, dans les comptes de la ville que j'analyse en ce moment, ces cippes et les blocs antiques que le vulgaire leur assimilait sont ordinairement appelés les *gros choins* ou les *pierres marquées au signe de la potence*, « *ad signum potencie* », à cause de l'*ascia* gravée en creux ou en relief que portent la plupart.

Cet amoncellement de blocs et de pilotis protégea efficacement pendant près de deux siècles les propriétés des religieux; mais le fleuve, contrarié en son cours par l'édification sur la rive droite des premières piles du pont de la Guillotière, dont quelques-unes avaient jusqu'à 10 et 12 mètres d'épaisseur, et constamment repoussé par une digue puissante, s'étendit sur la rive gauche assez avant pour atteindre et entraîner la motte et le château-fort de Béchevelin que l'archevêque Jean de Bellesme avait construit vers 1185, et donner lieu de craindre, à diverses reprises, à un changement de son lit. Aux ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles des travaux d'art considérables, que les anciens comptes appellent *pessières*, puis des digues submersibles obliques, dont l'écueil décrit sous le n° 2 par M. Gobin est un spécimen, furent entrepris pour le ramener et le maintenir sous les murs de la ville. Les îles des moines d'Ainay, attaquées dès lors de flanc par le courant, furent corrodées peu à peu et se fondirent enfin, ne laissant d'autres traces que les pilotis et les enrochements que les eaux n'ont pas eu la puissance de charrier.